



MAIRIE DE CHAMPDIEU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2026

Délibération n°2026-033-DE

OBJET : Fond de concours pour la pose d'un coffret électrique et prises "forains"

En exercice :
19 membres

Présent(s) : 18
Excusé(s) : 1
Pouvoir(s) : 1
Absent(s) : 0

Pour : 19
Contre(s) : 0
Abstention(s) : 0

Le onze mai deux mille vingt six, 20h15, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur COUCHAUD Patrice, Maire.

Date de convocation : 04 mai 2026

Les membres présents en séance :

Patrice COUCHAUD, Yves CHAZAL, Patricia CHOMARAT, Frédéric DUFOUR, Catherine RIVAL FOUBERT, David MASSACRIER, Chantal MEDAL, Evelyne SKORUPOWSKI, Pierre-Marie BROSSE, Marie-Noëlle THIOLLIER, Véronique DERORY, Stéphanie SEON, Camille DECOMBE, Mickaël MASSARO, Baptiste CHABANCE, Solène TIRILLY, David HARMAND, Amélie COLOMBIER

Le ou les membre(s) ayant donnés un pouvoir :

Alain CHEVET pouvoir à Mickaël MASSARO

Le ou les membres absent(s) :

Le ou les membres excusé(s) :

Alain CHEVET

Secrétaire de séance : Monsieur Yves CHAZAL

Monsieur DUFOUR expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager des travaux de Pose C5 et coffret prises forains

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par le Comité et le Bureau, le SIEL-Territoire d'énergie Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Par transfert de compétences de la commune, il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux faisant l'objet de la présente. Il perçoit, en lieu et place de la commune, les subventions éventuellement attribuées par le Conseil départemental de la Loire, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, l'Union Européenne ou d'autres financeurs.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200461-20260511-2026-033-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/05/2026

Financement :

Coût du projet actuel :

Détail	Montant HT	% - PU	Participation
Fourniture et installation coffret prises forains	6 193 €	71.0 %	4 397 €
TOTAL	6 193 €		4 397 €

Ces contributions sont indexées sur l'indice TP 12.

A défaut de paiement dans le délai de trente jours, à réception du titre de recette, il sera appliqué des intérêts moratoires au taux légal en vigueur.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **PREND** acte que le SIEL-TE, dans le cadre des compétences transférées par la collectivité, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de "Pose C5 et coffret prises forains" dans les conditions indiquées ci-dessus, étant entendu qu'après étude des travaux, le dossier sera soumis à Monsieur le Maire pour information avant exécution.
- **APPROUVE** le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté.
- **PREND** acte que le versement du fonds de concours au SIEL-TE pour chaque dossier est effectué :
 - o Lorsque la participation prévisionnelle de la commune est inférieure à 20 000 € en une fois
 - o Lorsque la participation prévisionnelle de la commune est supérieure ou égale à 20 000 € : en deux fois, avec un premier versement d'acompte équivalent à 40% du montant du fonds de concours de la commune, sur la base du devis, après paiement de l'acompte du SIEL-TE à l'entreprise ; et le solde à la fin des travaux.

Le SIEL se réserve la possibilité de rendre caduque la présente délibération si les travaux concernés ne sont pas engagés en travaux sous deux ans, la date de signature de l'Ordre de Service Travaux faisant foi. Le SIEL-TE rappelle alors par courriel à la commune le délai de caducité au moins une fois, au plus tard 3 mois avant la fin dudit délai.

- **DECIDE** d'amortir comptablement ce fonds de concours en 1 année
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

Champdieu, le 11 mai 2026

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Monsieur Yves CHAZAL

Yves

Signature
numérique de

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

CHAZAL Yves

Date : 2026.05.12

Accusé certifié exécutoire 13:28 +02'00'

Réception par le préfet : 13/05/2026



Patrice
COUCHAUD

Signature numérique
de Patrice COUCHAUD
Date : 2026.05.12
14:19:55 +02'00'